

Bois & Habitat, pour tout savoir sur l

Annulé in extremis en 2020 et reporté en 2021, le salon qui met le bois à l'honneur revient à Namur du 25 au 28 mars. Avec 150 exposants.

PAOLO LEONARDI

Bois & Habitat est de retour ! Oubliée l'année 2020, où le salon fut annulé une dizaine de jours seulement avant le premier confinement lié à la pandémie. Oubliée aussi 2021, où de salon, il ne fut jamais question, évidemment pour les mêmes raisons.

Cette fois, le printemps s'est remis à briller sur une édition (la 22^e déjà !) que les organisateurs d'Easyfairs Belgium espèrent faste. Elle aura lieu du 25 au 28 mars à Namur Expo, un lieu que les amoureux du bois connaissent par cœur depuis belle lurette.

On annonce 150 exposants et un nombre de visiteurs... impossible à chiffrer. « On verra », soupire Audrey Bontemps, la chargée de communication du salon. « Depuis la fin des confinements, nous avons organisé plusieurs salons liés à la construction et ils ont tous enregistré une baisse de fréquentation de l'ordre de 30 %. Mais ici, il y a le dernier Codeco qui nous laisse très optimistes puisque toutes les restrictions liées au coronavirus ont été levées. Bois & Habitat sera le premier de nos salons organisé sans Covid Safe Ticket et sans masque. Habituellement, le salon accueille une moyenne de 15.000 visiteurs... »

Même si deux semaines nous séparent encore du 25 mars, les difficultés rencontrées par les organisateurs pour mettre cette nouvelle édition sur pied n'ont pas manqué. « Il a fallu à nouveau convaincre beaucoup d'exposants avec lesquels nous n'avons quasiment eu aucun contact ces deux dernières années », avoue sans problème Audrey Bontemps. « Mais d'un autre côté, vu que le salon de 2020 était prêt avant son annulation, beaucoup de choses mises en place à l'époque ont pu être reprises cette fois-ci. »

Si le bois, ses qualités et son utilisation, de la construction jusqu'aux finitions et au mobilier, vous intéresse, il n'y a pas meilleur endroit que Bois & Hab-

tat pour s'informer. Easyfairs Belgium a mis les petits plats dans les grands pour proposer une panoplie de rendez-vous incontournables à ses visiteurs, qu'ils soient professionnels ou privés.

« Plusieurs conférences seront ainsi organisées », explique notre interlocutrice. « Ressources Naturelles Développement, un organisme de promotion de la filière forêt-bois en Wallonie, s'est associé au salon pour organiser, le vendredi, les rencontres d'affaires "Mon bois, ma scierie". L'objectif est de permettre aux différents acteurs de la filière bois, qu'ils soient constructeurs, charpentiers, parqueteurs, agenceurs, ébénistes, fabricants de terrasses ou de carports, de rencontrer des scieurs wallons utilisant des essences locales. Et, par la même occasion, de découvrir l'étendue et la richesse de l'offre wallonne en matière de bois, ainsi que la multiplicité des usages qu'on peut en faire. »

« Ce n'est pas un luxe »

D'autres conférences mettront notamment en lumière l'association qui peut être faite en construction entre le bois et d'autres matériaux biosourcés, comme le chanvre, la paille ou l'herbe, ou la revalorisation du bois en tant que déchet. Les besoins en matière de personnel de la filière bois seront également évoqués.

Les organisateurs du salon craignent-ils une désaffection du public en raison de la flambée actuelle des prix, en ce y compris ceux du bois ? « Construire ou rénover en bois coûte aujourd'hui plus cher, c'est une évidence, mais c'est le cas pour tous les autres matériaux », conclut Audrey Bontemps. « On verra si les Belges ont décidé de porter un coup d'arrêt à tous leurs projets. Reste que l'ossature bois est le meilleur matériau pour isoler son habitation, et avec la hausse des prix de l'énergie que nous connaissons aujourd'hui, loger dans un endroit correctement isolé n'est pas un luxe... »

Toutes les infos sur www.bois-habitat.be.



Aujourd'hui, le bois est utilisé dans beaucoup de constructions, comme ici, dans cette école secondaire de Bruxelles (structure en CLT). © ARCHITECTE DESMET-RAMON.

bilan La demande de construction

JEAN-CHRISTOPHE DE WASSEIGE

Le prix. C'est évidemment LA grande question du moment dans le secteur de la construction bois. Avec la crise du coronavirus, puis la reprise économique chahutée, les tarifs de tous les produits se sont envolés en 2021. Ceux des panneaux ont quadruplé. Ceux des poutres et poteaux ont doublé. Cette évolution est mondiale. L'explication principale : la demande s'est brutalement accrue alors que l'offre planétaire en bois n'est pas extensible.

Aujourd'hui, la situation s'est un peu calmée. Mais à peine. « Les prix ne sont toujours pas redescendus à leur niveau de 2019 », précise Emmanuel Defays, le directeur de l'Office économique wallon du bois. « Ceci dit, les conséquences sur les constructeurs et les bâtisseurs en bois n'ont pas été trop négatives. On a un temps redouté que les premiers souffrent de marges restreintes et que les seconds se détournent des maisons en bois. Cela ne s'est pas produit. »

Une des raisons est que cette flambée des prix touche aussi les autres matériaux : acier, PVC, verre, isolants...

Confirmation chez Ligne Bois, un centre d'information sur la construction en bois basé à Namur. Il rassemble 110

membres, principalement des entreprises spécialisées et des architectes. « Ni la crise du coronavirus ni la flambée des prix n'ont cassé la dynamique de notre secteur », affirme le chargé de communication Admon Wajnbium. « Aujourd'hui, nos membres ont tous des carnets de commandes bien remplis. Il continue d'y avoir de l'intérêt pour des logements plus écologiques. Un autre facteur joue aussi : les confinements ont poussé maints candidats bâtisseurs ou rénovateurs à envisager



La mode est au CLT

Il existe quatre grandes manières de construire en bois : avec des modules d'ossature bois, avec des panneaux de bois lamellé croisé (CLT ou Cross Laminated Timber), avec des madriers empilés horizontalement (style cabane) et avec des poteaux-poutres (style squellette).

L'ossature bois représente 85 % de

chantiers en bois dans le neuf. Elle peut être préfabriquée en usine, se monte facilement sur site et accepte différents types d'isolants. Une flopée d'entreprises ont investi ce segment.

Avec 15 % du total, le CLT arrive second. Mais il a bien progressé ces deux ou trois dernières années. « Ce système a le vent en

poupe », constate Hugues Frère, d'Hout Info Bois. « Un effet de mode n'y est pas étranger. Il autorise aussi plus facilement les étages multiples. Enfin il procure une ambiance chaleureuse à l'intérieur » (car des finitions ne sont pas nécessaires). J.C.D.W.



SV

SERENITY VALLEY

LIVE · ENJOY · INVEST

Un havre de paix dans un coin de verdure

Studios, appartements 1, 2 et 3 chambres avec terrasses privées et jardin intérieur luxuriant au coeur d'Auderghem.

Portes ouvertes:

DIMANCHE
13 MARS
DE 10H à 14H

Infos & vente :
BPI | +32 2 661 11 22
serenity-valley.be

BPI
URBAN SHAPERS

Le bois et son utilisation



chauffage Le bois présente de nombreux avantages, à condition d'être bien utilisé

J.C.D.W.

Se chauffer au bois est une solution qui présente pas mal d'atouts, surtout par les temps qui courent. Ce combustible est renouvelable puisque les forêts repoussent. Il est neutre au niveau carbone puisque le bois a absorbé du CO₂ pour grandir. Il peut être produit en circuit court et bénéficier aux entreprises locales.

Il est aussi économique : entre 2008 et 2019, donc avant la crise corona, se chauffer avec des pellets en vrac revenait en moyenne à 4,9 cents par kWh, contre 6,3 cents avec du gaz naturel et 6,4 cents avec du mazout, selon l'ASBL de promotion de la biomasse ValBiom.

Dernièrement, le prix des pellets n'a pas connu l'envolée de celui du gaz et du mazout. D'après le dernier comparatif de ValBiom dressé en janvier, ils ont coûté 5,2 cents par kWh en moyenne sur les douze derniers mois, contre 7,8 cents au gaz naturel.

Dernier intérêt : la flexibilité. « Le bois peut s'utiliser comme chauffage d'appoint (NDLR : grâce aux poêles et aux inserts à bûches ou à pellets), comme chauffage central (grâce aux chaudières à bûches, pellets ou plaquettes) ou encore comme système mixte (grâce aux hydroconvecteurs) », précise Pierre-Louis Bombeck, chef de projet bois-énergie chez ValBiom. « Le

marché propose aujourd'hui des solutions techniques adaptées à chaque logement, et les appareils offrent des rendements tout à fait comparables aux systèmes au gaz et au mazout. Les poêles, par exemple, ont bénéficié d'un saut technologique au début des années 2000. Ils n'ont plus rien à voir avec ceux de nos grands-parents. »

« La maîtrise du feu »

Alors, le bois serait-il un combustible idéal ? Probablement, mais à une condition : que la combustion se fasse de manière optimale afin de tirer parti de tout le pouvoir calorifique des bûches et, surtout, d'éviter des problèmes de pollution. Car, à côté du CO₂, le bois peut aussi émettre des particules fines, de la suie, des oxydes d'azote, des hydrocarbures aromatiques et des composés organiques volatils.

Voilà pourquoi une vigilance s'impose. Et voilà aussi pourquoi les autorités wallonnes ont décidé depuis quelques années de mener une campagne de sensibilisation lors de chaque saison automne-hiver. Intitulée « La maîtrise du feu », elle est déclinée sous forme d'un site web (1), de capsules vidéos, de brochures, de présences sur les réseaux sociaux. Cet hiver, elle en est à sa sixième édition.

Sur le fond, une vingtaine de bons usages sont présentés. Exemples ? Pra-

tiquer l'allumage inversé : c'est-à-dire démarrer son feu en posant le petit bois par-dessus les grosses bûches, et non l'inverse. Éviter de surcharger le poêle. Ne jamais brûler des planches peintes ou vernies. Arrêter le poêle la nuit et ne pas laisser une bûche se consumer doucement (une bonne combustion doit être rapide et franche). Oublier le feu ouvert si l'objectif est de chauffer, etc.

« A la base, il y a trois grandes règles à respecter », insiste Pierre-Louis Bombeck. « D'abord opter pour un appareil moderne, à double ou triple combustion. Ensuite le faire installer par un professionnel. Enfin n'utiliser que des combustibles de qualité : des bûches bien sèches ou des pellets certifiés. S'il manque un seul de ces éléments, on perd le bénéfice des deux autres. Ainsi, mettre des bûches humides dans un poêle de dernière génération est un non-sens. Elles encrasseront la cheminée et offriront moins de rendement. En suivant ce trio de règles, on est déjà assuré d'obtenir une combustion propre et efficace. »

D'autres bonnes pratiques valent pour ceux qui possèdent un poêle plus ou moins ancien. Quant à ceux qui possèdent un système à pellets, ils peuvent garder l'esprit tranquille. Vu leur technologie, ceux-ci sont en soi vertueux...

(1) <http://www.lamaîtrisedufeu.be>

Le bois est en bonne voie

d'habiter dans les zones rurales et à se tourner vers le bois. »

En fait, le segment semble dans la même situation que le reste de la construction : jusqu'à présent, la demande tient... La part du bois dans le total du bâtiment tourne autour des

8 %. Ce chiffre vaut pour 2020. C'est moins que les 12 % de 2016. Ce recul n'inquiète pas. Il est considéré comme une variation dans les commandes annuelles. Qu'un important chantier s'ouvre – ou ne se concrétise pas – et l'impact sur les statistiques est grand.

Aujourd'hui, le bois est utilisé dans de nombreux domaines. Ici, il sert à construire une crèche à Neufchâteau... © X.VAN ROOYEN-ETS HONS.



« L'attention va probablement se renforcer »

La maison individuelle reste le produit n°1. Les bâtiments de plusieurs étages, eux, sont rares, contrairement aux pays voisins. Un intérêt se manifeste pour les constructions modulaires.

Au final, l'optimisme prévaut. Pour une raison. « Avec le développement attendu de l'économie circulaire et l'obligation de réduire les émissions, l'attention pour le bois va probablement se renforcer », estime Hugues Frère, le directeur d'Hout Info Bois, le centre belge d'information et de promotion du bois dans toutes ses applications. « Le cycle de vie des matériaux de construction va en effet devenir une donnée de plus en plus déterminante. Or, le bois répond à ce principe. » Il capture du CO₂ lors de sa croissance. Il demande moins d'énergie pour être transformé. Et, *last but not least*, il est démontable, récupérable et/ou recyclable.



Le bois est une matière noble. Mais pour être réellement efficace, il demande à être respecté. © DR.

20010559

Sorimo

NOS BIENS EN VENTE

Sorimo évalue la valeur de votre habitation.

Pour bien vendre ou louer, nous fixerons ensemble un prix en adéquation avec la valeur du marché.

Val des Seigneurs 9A • 1150 Woluwe-Saint-Pierre • 02 772 80 20 • www.sorimo.be • info@sorimo.be

VENTE LOCATION PROJETS NEUFS ESTIMATION GESTION

Woluwe-Saint-Lambert / Triplex



Ref: 4679774

Idéalement situé, à proximité des facilités du Shopping Center et de la station de métro Rodebeek et des espaces verts, lumineuse maison 2 façades de ± 180m² habitables. Elle se compose de 3 chambres et un bureau ainsi que 2 belles terrasses. PEB G.

Woluwe-Saint-Pierre / Maison



Ref: 4678098

Dans un quartier résidentiel et calme à proximité de la maison communale de Woluwe Saint Pierre, ses transports et facilités, maison 2 façades de ± 167 m² habitables (± 228m² construits), sur un terrain de 1 ares 65 orienté sud. Elle se compose de 4 chambres. PEB G.

Wezembeek-Oppem / Villa



Ref: 4678085

Dans un petit clos calme et verdoyant, jolie villa de ± 290 m² habitables en parfait état sise sur un terrain de 4 ares 35 ca. Elle se compose de 5 chambres et 3 salles d'eau. PEB B (123kWh/m²/an).

Woluwe-Saint-Lambert / Penthouse



Ref: 4665049

Woluwe Saint Lambert - quartier Marcel Thiry - magnifique penthouse situé au 7^e et dernier étage d'un immeuble de 2013, il se compose de 3 chambres et d'une magnifique terrasse. PEB C. (118 kWhEP/m²)



Your Space doit être vu comme un espace supplémentaire à une habitation. Son usage peut être multiple. © D.R.

construction modulaire Your Space, le module en bois qui en jette

PAOLO LEONARDI

À quelques encablures du centre d'Andenne, l'entreprise Jumatt déploie ses fastes dans une usine de 12.000 m² où s'activent quelque 70 ouvriers. Créée en 1965 par Jules Matthys, un entrepreneur flamand, elle a bâti à ce jour plus de 20.000 maisons en bois en Belgique, principalement en Wallonie, sur la base de modules construits et assemblés en usine avant d'être véhiculés sur les chantiers. A sa période de gloire, c'est-à-dire entre la fin des années 70 et le début des années 80, Jumatt, qui appartient depuis 2000 au groupe Bostoen, produisait un millier de maisons par an. L'an dernier, elle en a construit 77.

À l'entrée de l'usine, le visiteur ne manque pas d'être attiré par un module à ossature bois indépendant. On comprend tout de suite qu'il peut être placé

côté d'une maison ou en fond de jardin. Son nom : Your Space. « Il s'agit d'un produit issu du covid censé répondre à une demande du marché », explique à ce sujet Mathieu Seynave, le responsable commercial de Jumatt. « Il s'agit de modules pouvant servir à des particuliers ou à des professionnels désireux de s'offrir un espace supplémentaire pour recevoir, faire du sport, travailler, voire même habiter. »

Une fois le module juxtaposé à une habitation, on imagine aisément le kiné souhaitant y recevoir et traiter ses patients, ou l'adolescent voulant s'adonner à sa passion pour la musique. Mais les utilisations sont multiples. « Nous venons de vendre deux modules à une école de la région qui manquait de classes », sourit à ce sujet Mathieu Seynave. « Le module peut aussi servir de pool-house au bord d'une piscine mais aussi, pourquoi pas, de logement d'urgence. Il doit

être considéré comme une pièce supplémentaire à une habitation et, en plus, c'est plus joli qu'un container... »

L'espace au sol varie entre 21 et 52 m². Le prix, lui, oscille entre 1.400 et 1.800 euros/m², hors TVA. Il dépend bien sûr de la grandeur du module et du degré de finitions souhaité. Construit en bois, le module Your Space est équipé de cloisons antifeux et antiallergiques. Une fois construit en usine, il arrive chez le client fini, entendez par là qu'il est équipé des cloisons, du câblage et des prises pour l'électricité, des points lumineux, du plancher, des portes intérieures et de la porte d'entrée, des fenêtres, ainsi que du WC, de la douche et de la cuisine si ceux-ci ont été prévus dans la commande.

À Andenne, l'assemblage du module a lieu au fur et à mesure de son avancée dans les différentes sections de l'usine. « Pour la construction proprement dite, il faut prévoir entre 8 et 10 semaines »,

précise notre hôte. « Une fois terminé, le module est chargé sur un camion-grue et transporté chez le client où il sera remonté en une journée. En fonction du projet et de son lieu d'implantation, il n'est pas toujours nécessaire de réaliser un travail préalable de fondations. Aussi la législation belge permet désormais la pose de tels modules sans permis de construire, ou sous certaines conditions, et ce en fonction de la commune concernée. »

Informez les communes wallonnes

Chez Jumatt, un e-mailing est en préparation pour informer les communes wallonnes car bien souvent, celles-ci ne sont pas au courant de la législation en vigueur pour les habitations légères, quand elles ne sont pas carrément réticentes face à ce type de projets. En dessous de 40 m², un permis n'est pas nécessaire, le CoDT, le Code du développe-

ment territorial en vigueur en Wallonie, ayant fortement allégé les formalités en la matière. Heureusement, les temps changent et les mentalités aussi. Si, toutefois, un permis devait être nécessaire, le module Your Space devrait être de la même couleur que l'habitation principale. Quoi qu'il en soit, il s'agirait au maximum d'un « petit permis », c'est-à-dire un permis à introduire à la commune mais qui ne nécessite pas l'intervention d'un architecte.

Le bois utilisé est très souvent du cèdre, mais chez Jumatt on emploie aussi du mélèze ou de l'afzelia. Des matières qui vont grisonner avec le temps, conférant à Your Space une patine agréable à l'œil.

Pour ceux que ça intéresse, Jumatt présentera son produit Your Space au salon Bois & Habitat. Les bons de commande ne demandent qu'à être remplis...

20010559

Victoire

DÉCOUVREZ LE PROJET « MOULIN BLANC »
À UCCLE SAMEDI 12 MARS DE 10H À 13H.

ACTION SPÉCIALE* !



Très beaux appartements 2 et 3 chambres et une maison de charme 3 chambres disponibles immédiatement.

Les biens de 445 000 € à 725 000 € bénéficient de belles terrasses et/ou de jardins donnant sur le parc et sur l'étang intérieurs.

RDV Rue de Stalle 26-36 à Uccle

*jusqu'au 15/4 : TVA 0% sur la 1^{ère} tranche de la construction.

02 375 10 10



NEW@VICTOIRE.BE